

LETTRE D'INFORMATION N°1

MARS 2021



La Bergerie ensoleillée et GLHD ont le plaisir de vous présenter, à travers cette première lettre d'information, leur projet agrivoltaïque.

Depuis plus d'un an, nous travaillons ensemble pour concilier production d'énergie renouvelable et maintien d'une activité agricole nourricière, dans une démarche vertueuse pour tous sur Auzouer-en-Touraine !

Aujourd'hui, les contours du projet se précisent. Aussi, nous souhaitons prendre le temps de vous le présenter et d'en discuter avec vous, avant de finaliser le dossier qui sera présenté aux services de l'État en charge de l'étudier avant la phase d'enquête publique.

Cette lettre d'information présente les éléments clefs du projet et de son développement, et vous invite à venir approfondir certaines thématiques dans des temps d'échanges dédiés.

En attendant de pouvoir vous rencontrer, nous vous souhaitons bonne lecture.

L'équipe projet

Qui sommes-nous ?

GLHD (Green Lighthouse Développement) est une société française spécialisée dans le développement de projets photovoltaïques. Conscient des défis auxquels fait face l'agriculture aujourd'hui, GLHD développe l'agrivoltaïsme pour accompagner les agriculteurs vers une transition durable.



Les 10 agriculteurs concernés se sont regroupés pour former le collectif « **la Bergerie ensoleillée** » et ainsi s'engager ensemble dans ce projet ambitieux : expérimenter des alternatives à la culture intensive de céréales, et soutenir l'installation d'un jeune éleveur ovin sur le territoire.



1
COLLECTIF

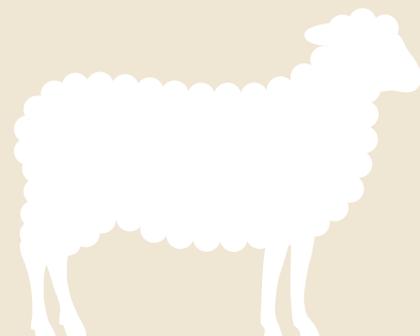
10
AGRICULTEURS

1
ÉLEVEUR OVIN

500
BREBIS

155
HA DE PRAIRIE

30 000
FOYERS
APPROVISIONNÉS
EN ÉLECTRICITÉ



Le projet est toujours en cours de définition, ces chiffres sont donc indicatifs.

QUAND LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ACCOMPAGNE LA TRANSITION AGRICOLE

Un archipel agrivoltaïque à Auzouer-en-Touraine

L'AGRIVOLTAÏSME = Agriculture + Photovoltaïque

L'objectif ?

Préserver la vocation agricole des parcelles tout en produisant de l'énergie solaire.

L'élevage ovin est particulièrement adapté, dans un équilibre gagnant/gagnant ! Les moutons entretiennent la végétation sous les panneaux, et bénéficient d'une surface abritée et suffisante pour nourrir l'ensemble du troupeau.

Le soutien du collectif d'agriculteurs et la prise en charge d'une partie de l'investissement, grâce aux retombées issues du projet, permettent de soutenir l'installation d'un éleveur ovin et la création d'une filière de production et de consommation locales.

LES ZONES D'IMPLANTATION POTENTIELLES

Le projet envisagé s'inscrit au sein d'infrastructures d'intérêt public déjà présentes (axes routiers, ligne à haute tension, voie ferrée...).

Situé sur le plateau d'Auzouer-en-Touraine composé essentiellement de parcelles de cultures de blé, orge et colza, consommatrices d'intrants et dont les rendements baissent depuis plusieurs années, il permettra de

conserver la vocation agricole de ces terres tout en produisant une énergie renouvelable pour le territoire. Le projet sera constitué d'îlots de panneaux photovoltaïques situés sur une zone large d'implantation potentielle.



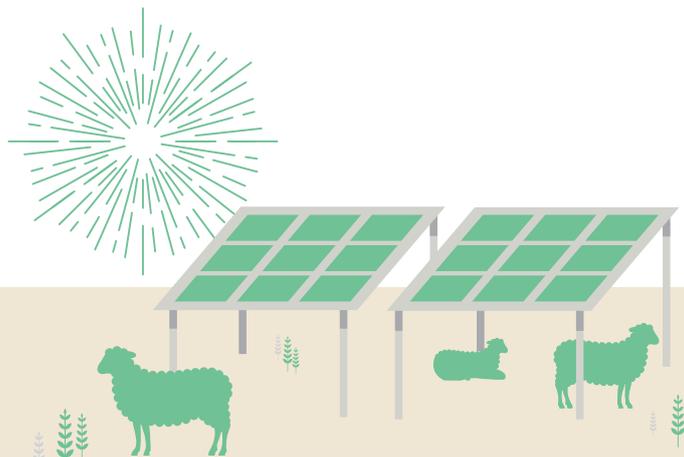
« Ayant obtenu récemment le certificat de spécialisation ovin, ce projet constitue une réelle opportunité pour me lancer dans le métier, avec le soutien des autres membres du collectif. J'intégrerai aussi une des CUMA que je connais bien puisque j'y ai effectué un stage : cela me permettra de bénéficier du matériel mis en commun. Avec l'accompagnement de la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et des agriculteurs du collectif, je définis actuellement la race de brebis et l'enherbement qui seront les plus adaptés à mon projet. C'est un beau challenge collectif, idéal pour démarrer mon activité ! »

Mathieu,

éleveur ovin du projet

Attention, ceci est une représentation schématisée des zones d'implantation potentielles. Une carte plus précise est accessible sur le site internet du projet.

TIQUE GRICOLE



Pourquoi ce projet ?

1

SOUTENIR LES AGRICULTEURS DANS LEURS CHANGEMENTS DE PRATIQUES

Aujourd'hui, les agriculteurs font face à de multiples pressions qui les poussent à innover pour proposer des alternatives et maintenir leur activité de production alimentaire : l'agrivoltaïsme leur offre des **marges de manœuvre pour prendre le virage de la transition agricole.**

Des pressions croissantes sur l'agriculture : changements climatiques, appauvrissement des sols, attentes sociétales, etc.

Le changement de pratiques constitue une prise de risques, notamment économique.



Les revenus issus des loyers versés et la dynamique collective sont deux garanties pour envisager le changement plus sereinement.

2

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Le changement de pratiques agricoles permet de **réduire l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse**, qui peuvent entre autres impacter la qualité des sols ou de la ressource en eau. L'orientation des parcelles vers l'élevage ovin permet également d'**augmenter la mise en herbe** des parcelles et ainsi de **de préserver et même développer la biodiversité**. Enfin, pendant toute la durée d'exploitation photovoltaïque du projet, **l'activité agricole est garantie**, empêchant ainsi la déprise agricole.

PARTICIPER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

3

X5

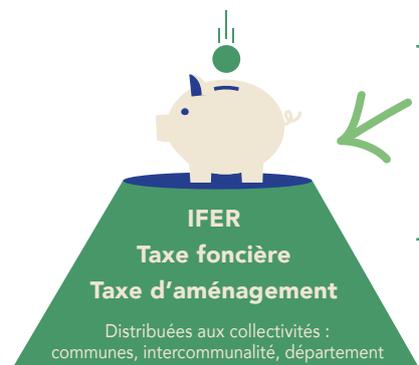
C'est l'objectif de développement de l'énergie solaire fixé par l'État, via la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie 2019 : passer d'une capacité installée au sol de 7 Gigawatt en 2016 à 35 GW minimum en 2028, c'est un changement d'échelle, et ce projet propose de **contribuer à l'atteinte de cette ambition !**

4

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'arrivée du projet photovoltaïque est **source de revenus** pour le territoire : l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises et Réseaux), la taxe d'aménagement, ou encore la taxe foncière viennent abonder les ressources de la commune, de l'intercommunalité et du Département, et donc bénéficient à l'ensemble des habitants.

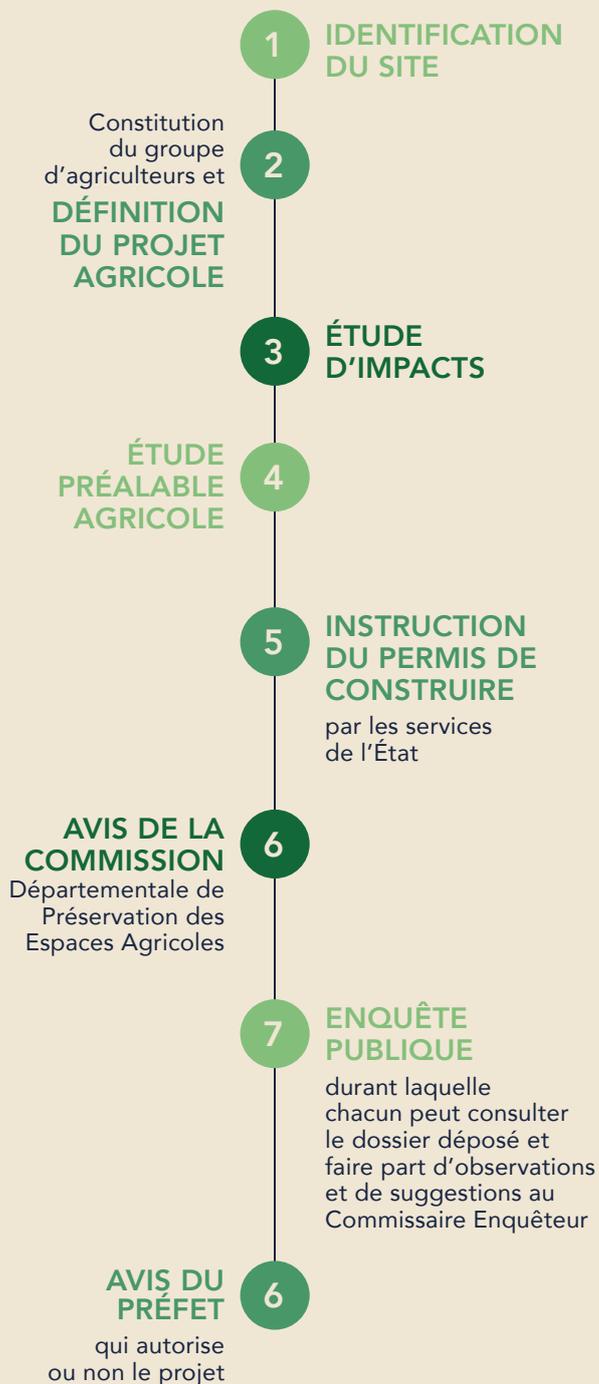
Et le projet est **source d'emplois et d'activités**, pour la création comme pour la maintenance du parc solaire. Il permet également de **sécuriser le maintien de plusieurs exploitations agricoles** sur de nombreuses années, et **l'installation d'un jeune éleveur !**



Des retombées économiques au bénéfice du territoire



Les étapes clés du projet



PARALLÈLEMENT, ÉCHANGÉONS ENSEMBLE SUR LE PROJET

Pendant la définition du projet, une démarche d'information et de concertation est proposée. Elle vise à présenter à tous le projet en détails, l'équipe projet ainsi que les motivations qui l'animent. Et surtout à échanger ensemble plus largement pour **définir un projet adapté au territoire.**

Ce projet a déjà été présenté, individuellement, aux personnes résidant au plus près de la zone d'implantation potentielle. **Les échanges de ces derniers mois ont permis de faire évoluer le projet afin de tenir compte le plus possible des remarques et sensibilités évoquées par les riverains.** Ces derniers ont été conviés à un temps d'échanges dédié à la présentation de la nouvelle version du projet, début mars 2021.

En parallèle, un dialogue étroit a été maintenu avec les élus, pour leur présenter régulièrement les avancées du projet.

Aujourd'hui, l'objectif est d'élargir et d'approfondir les discussions initiées, avec :



Des ateliers thématiques, ouverts à tous, en visioconférence :

- FOCUS «AGRICULTURE», mardi soir 13 avril
- FOCUS «ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE», jeudi soir 15 avril
- FOCUS «ENVIRONNEMENT», mardi soir 20 avril

Inscriptions et infos complémentaires, via les coordonnées en bas de page. Les liens pour les visioconférences et les horaires seront affichés sur le site internet et communiqués à tous les inscrits.



Un site internet du projet : www.la-bergerie-ensoleillee.fr

pour en savoir plus ou nous poser des questions via le formulaire de contact.



Des lettres d'information

pour être informé régulièrement des avancées du projet et des discussions menées.

Vous avez des questions ?

Par mail à : contact@la-bergerie-ensoleillee.fr

Par téléphone au :
02 53 35 40 04

GLHD
Technopole Bordeaux – Montesquieu
1 Allée Jean-ROSTAND
33650 Martillac

www.green-lighthouse.com

GLHD
Cultivateur d'énergie